

Premières Nations : Rapport du progrès sur l'engagement du gouvernement

Dossier de la rédaction de H2o
May 2021

Le gouvernement du Canada continue de travailler à l'amélioration de l'accès à une eau potable propre et sûre pour toutes les communautés des Premières Nations. L'honorable Marc Miller, ministre des Services aux Autochtones, a fait le point sur l'engagement du gouvernement à mettre fin à tous les avis à long terme concernant l'eau potable dans les réseaux publics des réserves. Au 31 mars 2021, 105 avis à long terme sur la qualité de l'eau potable et 177 avis à court terme sur la qualité de l'eau potable ont été levés et l'accès à l'eau potable a été rétabli dans environ 5 920 foyers des communautés des Premières Nations. La levée de 105 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable constitue une étape importante. En effet, ce nombre correspond à celui qui était en place lorsque le gouvernement s'est engagé à éliminer tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les réseaux publics dans les réserves. Bien que d'autres avis se soient ajoutés au fil du temps, à la fois en élargissant la portée de l'engagement et en transformant les avis à court terme en avis à long terme, l'atteinte de ce nombre témoigne de cinq ans et demi de progrès réels.

Toutefois, l'engagement du gouvernement envers la salubrité de l'eau dans les communautés des Premières Nations va au-delà du travail visant à éliminer les avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme. Il est impératif de fournir une source de fonds stable et à long terme pour soutenir les coûts de fonctionnement et d'entretien afin d'éviter que les avis concernant la qualité de l'eau potable ne se reproduisent en permettant aux Premières Nations d'entretenir adéquatement les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées et de mieux soutenir les opérateurs d'eau. Comme il l'a annoncé en décembre 2020, le gouvernement s'est engagé à verser 616,3 millions de dollars supplémentaires sur six ans, et 114,1 millions de dollars par année par la suite, pour augmenter le financement à long terme du fonctionnement et de l'entretien pour 2020-2021 est actuellement transféré aux Premières Nations sous forme de complément pour couvrir 100 % des coûts de fonctionnement et d'entretien selon la formule de financement.

Services aux Autochtones - Canada Gouvernement